



Université
d'ORLÉANS

Taxe d'apprentissage [solde]

***Soutenez nos projets,
nous innovons pour vous***

L'Université d'Orléans est présente dans les 6 départements de la région Centre-Val de Loire, sur 14 sites répartis dans 7 villes (Orléans, Bourges, Chartres, Châteauroux, Issoudun, Blois, Tours-Fondettes).

L'Université d'Orléans est un établissement pluridisciplinaire avec Santé. Son offre de formation, riche en filières professionnelles, se développe en lien fort avec la recherche. Les dispositifs d'accueil et d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants contribuent à faire de l'Université d'Orléans un acteur majeur du développement territorial. Sa vocation internationale s'affirme d'année en année, notamment par le développement de l'Université Européenne ATHENA. Le dynamisme de sa recherche se traduit par sa capacité d'innovation et les nombreux transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales. Elle est régulièrement présente dans les classements internationaux. L'Université d'Orléans combine la force de l'ancrage régional et la reconnaissance du rayonnement international.

en chiffres

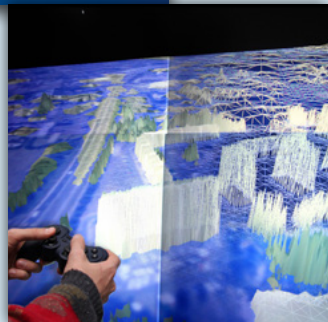
- **18 000** étudiants
- **1262** personnels enseignants-chercheurs/enseignants et chercheurs
- **806** personnels administratifs & techniques
- **14** sites géographiques dans 7 villes de la région Centre Val-de-Loire
- **Domaines de formation :**
 - Arts, Lettres et Langues
 - Sciences Humaines et Sociales
 - Droit, Economie, Gestion
 - Sciences, Technologies
 - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)
 - Santé : Médecine, kinésithérapie...
- **25** unités de Recherche reconnues

Pourquoi nous verser le solde de la Taxe d'Apprentissage ?

- Parce que soutenir l'Université d'Orléans, c'est favoriser le développement économique de notre région **en formant vos talents d'aujourd'hui et de demain, c'est développer des formations universitaires de qualité sans cesse adaptées à vos besoins en compétences.**

Votre soutien...

- Nous aide à recruter, pour leur expertise, des intervenants représentant les différents métiers.
- Nous sert à moderniser nos outils (achats de logiciels, équipements de pointe, outils spécialisés, traitement automatique du langage, etc.).
- Participe à la mise en oeuvre de projets innovants (production de Moocs, développement de diplômes internationaux, plateforme expérimentale, etc.).



Comment affecter le solde de votre taxe d'apprentissage à l'Université d'Orléans ?

- **Dès le 26 mai**, se connecter à SOLTéA pour attribuer votre solde de la TA
CALENDRIER 2025 :

Vous avez du **26 mai au 24 octobre 2025** pour faire vos vœux de versement.

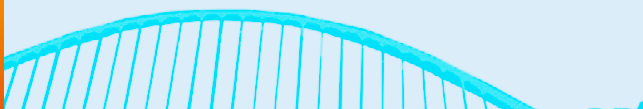
- 2 périodes de répartition
- du **26 mai au 27 juin 2025**
 - puis du **14 juillet au 24 octobre 2025**

- Affecter directement votre solde sur le **code UAI de l'Université :**

0450855K



> en
savoir
plus



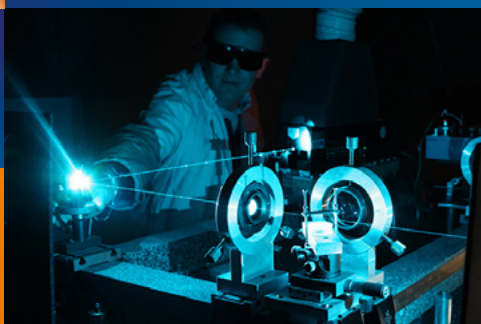
**Solde de la Taxe d'apprentissage
Université d'Orléans (univ-orleans.fr)**



En choisissant de verser votre taxe d'apprentissage à l'Université d'Orléans, **vous rejoignez les entreprises qui nous font confiance** et vous soutenez les projets pédagogiques qui **visent à former vos futurs collaborateurs.**

Merci de votre soutien au développement d'une université ambitieuse pour ses étudiants et ses personnels, ainsi que pour sa région et son tissu économique.

Éric Blond
Président



Contacts

Solde de la taxe d'apprentissage :

@ : taxe-apprentissage@univ-orleans.fr

☎ : 02 38 41 72 80



Université d'Orléans
Château de la Source - BP 6749
45067 ORLEANS Cedex 2

www.univ-orleans.fr